



AVIS DU MAIRE

MJ/ED
Le lundi 10 juillet 2017,

Madame le Sénateur-Maire de Meyrargues a l'honneur d'informer ses administrés que :

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU).

Par délibération n°2017-51U du 5 juillet 2017, le conseil municipal a décidé d'approuver le PLU de Meyrargues.

Cette délibération est affichée aux portes de l'Hôtel de Ville durant un mois à compter du lundi 10 juillet 2017.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public :

- en l'Hôtel de Ville, Avenue d'Albertas, 13650 Meyrargues, aux jours et heures d'ouverture ;
- en Sous-Préfecture d'Arrondissement d'Aix-en-Provence.
- sur le site www.meyrargues.fr

Le Sénateur-Maire de Meyrargues,

Mireille Jouve.

Affiché aux portes de l'Hôtel de Ville le : lundi 10 juillet 2017.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,
le directeur général des services,

Erik C. Delwaulle.